



### Edito

Celui qui dit la vérité...  
il doit être exécuté.

Je ne suis personnellement pas un fan absolu de Guy Béart mais il faut avouer que cet homme ne manque pas d'un certain bon sens en intégrant son fameux « *celui qui dit la vérité, il doit être exécuté* »

dans une de ses chansons. Je ne sais pas si c'est cette phrase qui lui a valu la grande médaille de la chanson française que l'Académie Française lui a décerné mais en tout cas, cette phrase s'applique aujourd'hui à merveille à l'actualité du MDRGF.

En effet, pour avoir, dans le cadre d'un travail visant à inciter les gérants de supermarchés à entamer une réflexion sur le problème de la pollution par les résidus de pesticides de certains fruits et légumes conventionnels, fait rechercher les résidus de pesticides présents dans des raisins de table et publié les résultats sur notre site internet, nous sommes aujourd'hui assignés en justice par la fédération nationale des producteurs des dits raisins !!!

Notre crime : avoir osé dire que la quasi totalité des échantillons de raisins issus de l'agriculture intensive analysés contenaient des résidus de pesticides et dénoncer cette situation comme inacceptable. Le problème, c'est que ...nos chiffres sont vrais et d'ailleurs largement confirmés par les enquêtes les plus récentes de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes). Alors que nous reproche-t-on exactement ? Il sem-

ble que ce soit d'avoir osé parler de la présence de résidus inférieurs aux Limites Maximales de Résidus dont les producteurs considèrent la présence comme normale !!! Selon eux, cela justifie la demande de dommages et intérêts à hauteur de ...500 000 Euros (oui, vous avez bien lu !) alors même qu'ils ont vendu plus de raisin dans le mois suivant la publication de notre enquête (24 novembre 2008) que durant le même mois de l'année précédente !

Dans cette histoire à marcher sur la tête une chose est sûre : il s'agit de faire pression sur le MDRGF pour le faire taire, si possible définitivement, car le MDRGF dérange, et beaucoup ! Ces attaques financières tendant à étouffer les ONG et autres lanceurs d'alerte sont d'ailleurs monnaie courante outre Atlantique.

Je vous laisse découvrir les détails de cette folle affaire dans le dossier présenté dans ce document et sur le site de l'association de soutien qui s'est immédiatement créée : [www.generations-futures.org](http://www.generations-futures.org). Vous verrez sur ce site que la réaction est grande et les soutiens à notre association très nombreux, de José Bové, en passant par Jean Marie Pelt, Corinne Lepage, Pascal Husting, Serge Ornu ...et des milliers d'autres !

Rejoignez-les dès aujourd'hui et signez la pétition en ligne sur ce site [www.generations-futures.org](http://www.generations-futures.org), faites-la circuler auprès de vos contacts. Soyez rassurés, nous ne laisserons pas exécuter. Nous comptons même faire de cette affaire un exemple, un exemple de défense de la liberté d'expression et du droit des lanceurs d'alertes dans ce pays, pour vous et avec vous. Nous avons besoin de vous ! Signez l'appel à soutien disponible sur le site [generations-futures.org](http://www.generations-futures.org) et soutenez-nous !

De tout coeur, merci.

F. Veillerette  
Président du MDRGF

- P 1 >> Edito
- p 2-3 >> Appel à soutien au MDRGF attaqué par le lobby agricole
- >> Entretien avec Angelo Sanfilippo
- p 4 >> Point de vue de Stéphane Cottineau, avocat
- P 5 >> Donner une voix aux victimes des pesticides
- P 6-7 >> Présentation du Réseau Environnement Santé (RES)

- >> Le RES lance une campagne sur le Bisphenol A
- p 8-9 >> Bilan de la 4<sup>e</sup> Semaine sans Pesticides
- p 10 >> A lire ... A voir...
- p 11 >> Etudes scientifiques
- >> Agenda
- p12 >> Bulletin de soutien
- >> Zoom sur le bénévolat

## >> Appel à soutien au MDRGF attaqué par le lobby agricole

### Novembre 2008 : Rappel des faits

Le 24 novembre 2008, le MDRGF, association sans but lucratif dont l'objet est la défense de l'environnement, agréée par le Ministère de l'Ecologie, publie les résultats d'une grande enquête sur les résidus de pesticides dans le raisin menée par 5 ONG de PAN Europe (dont le MDRGF pour la France) de 5 pays européens (Italie, France, Pays-Bas, Hongrie et Allemagne) dans des magasins appartenant à 16 enseignes différentes. 124 échantillons de raisins issus de l'agriculture intensive ont été analysés au regard de la présence de résidus de pesticides par un laboratoire spécialisé allemand.

**>> RÉSULTATS** : 99,2% des raisins analysés dans ces 5 pays contenaient des résidus de pesticides! Soit 123 des 124 échantillons testés. Seul un échantillon ne présentait pas de traces de pesticides. En France, chaque échantillon contenait en moyenne 8 pesticides différents, un échantillon en contenant même 16 !

Le MDRGF dénonçait cette situation comme inacceptable, pointant la contamination massive des échantillons testés.

La presse a très largement repris les résultats de cette enquête qui a permis de mettre une pression très forte sur les pouvoirs publics et les élus à un moment où se discutait au Parlement Européen un paquet de législations sur les pesticides. Cette étude ciblait des chaînes de supermarché pour les pousser à abaisser les teneurs en pesticides présents dans les fruits et les légumes qu'elles vendent.

### Une menace qui dépasse de loin la survie du MDRGF

Cette assignation est bien sûr une menace pour la survie du MDRGF. Notre association ne possédant pas les sommes demandées...loin s'en faut !

Nous sommes convaincus que ce n'est pas un hasard si la FNPRT attaque le MDRGF. Tout d'abord il faut savoir qu'il s'agit d'une sous section de la FNSEA... qui n'a pas beaucoup apprécié le travail du MDRGF ces dernières années qui a contribué à la mise en place d'un plan de réduction de l'usage des pesticides dans le cadre du Grenelle de l'environnement et aussi à l'adoption de mesures intéressantes au niveau européen pour l'exclusion des substances les plus dangereuses.

Une défaite du MDRGF dans le cadre de ce procès menacerait également gravement la liberté d'expression des ONG dans ce pays. En effet, si des cas de jurisprudence ouvrent le droit à la libre critique des marques, il n'en existe pas de semblables pour les produits, comme le raisin, ou tout autre produit agricole.

Si le MDRGF perd ce procès, qui osera demain critiquer la présence de résidus de pesticides dans les fraises, ou dans le blé au risque de se voir condamner lourdement ? Quelle organisation de consommateurs osera encore publier un banc d'analyse avec un commentaire un tant soit peu critique ?

Il est donc vital, pour protéger la liberté d'expression des ONG et

aussi conserver le droit à la contre expertise citoyenne dans ce domaine des résidus de pesticides, et aussi dans tous les autres, que le MDRGF gagne ce procès.

Ainsi, parce que nous sommes nombreux à penser que cette assignation infondée est injuste et dangereuse. Un appel à soutien a été lancé ([voir sur generations-futures.org](http://voir-sur-generations-futures.org) Rubrique Agir). Faites comme Jean Marie PELT, Alain BOUGRAIN DUBOURG, Serge ORRU, Jean Paul JAUD, Yannick JADOT, André CIOLELLA, Claude AUBERT, Michèle RIVASI... **Signez-le, faites suivre à vos contacts et soutenez-nous en adhérant et faites adhérer vos proches.**

**Le MDRGF a besoin de vous !**

Février 2009

### Les producteurs de raisins de table assignent le MDRGF en justice !

Fin janvier 2009, le MDRGF apprend par des journalistes du sud de la France que la Fédération Nationale des Producteurs de Raisin de Table (FNPR) vient de tenir une conférence de presse avec son avocat pour annoncer qu'ils ont décidé de nous assigner en justice pour avoir, selon eux, dénigré le raisin de table.

Voir l'article :

[http://www.generations-futures.org/proces\\_generations\\_futures.html](http://www.generations-futures.org/proces_generations_futures.html)

Après cette annonce médiatique peu conforme aux pratiques juridiques usuelles, une assignation datée du 2 février a été envoyée au TGI de Paris le 4 février 2009.

La partie adverse demande au MDRGF la somme exorbitante de 500 000 Euros, la publication du jugement dans 10 médias nationaux, et la suppression du dossier sur notre site Internet, rien de moins !

Ces demandes sont sans véritable fondement, la publication de l'étude de MDRGF ayant eu lieu en toute fin de période de commercialisation du raisin et ne visant pas à dénigrer le raisin, mais à dénoncer la présence massive de résidus de pesticides sur ces fruits, ce qui est une réalité établie également par les études officielles de la DGCCRF en notre possession.

Dans ma carrière de chercheur chimiste j'ai été amené à développer des produits chimiques pour la consommation, tels que les lessives sans phosphate ou les peintures acrylique à l'eau sans COV. J'ai du donc rendre compatible un travail visant à développer des produits chimiques tout en prenant en compte les effets sur l'environnement. Il y a des industriels qui présentent leurs produits comme « écologiques » parce qu'ils ont simplement saupoudré leur formule avec un ingrédient défini comme étant écologique. On trouve aussi la même incohérence dans l'utilisation des pesticides dans l'agriculture chimique. Concernant « *les pesticides contenus dans les raisins de table européens* », le MDRGF a publié sa dernière étude en déclarant que « *la quasi-totalité des raisins européens testés étaient contaminés par des pesticides* ». Cette ONG qui défend la santé et l'environnement n'a fait que rapporter des faits réels. C'est sur la base de ces faits que la fédération des producteurs des raisins de table du sud de la France a accusé le MDRGF d'avoir porté atteinte à l'image de qualité de leur produit en portant



plainte au tribunal de Paris. Je suis convaincu que les données de contaminations des pesticides rapportées par le MDRGF sont réelles et que ce rapport avait été édité dans le but de rendre public un travail d'évaluation scientifique, c'est pourquoi j'ai souhaité lancer, avec d'autres personnes, une association de défense du MDRGF pour soutenir, défendre, promouvoir, prolonger et amplifier l'œuvre de cette association qui a été déclarée d'utilité publique. Cette association « ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES » se veut être le rassemblement de toute organisation et mouvement de citoyens/citoyennes qui ont à cœur la protection de la santé, de l'environnement, de la transparence et de la justice.

Angelo Sanfilippo,  
retraité, Ingénieur Chimiste  
Président d'Ensemble pour les Générations Futures

// en savoir plus...

<http://www.generations-futures.org>

Le Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures (MDRGF) et l'Alliance Santé Environnement (HEAL) ont travaillé ensemble depuis plusieurs années afin de mettre en évidence les preuves des dangers pour la santé de l'utilisation des pesticides.



Avec Nadine LAUVERJAT (MDRGF) et Aurèle CLEMENCIN (HEAL), nous nous sommes demandés comment le recours aux juridictions françaises pouvait être un levier pour faire changer les choses.

Plusieurs pistes se présentaient à nous.

#### Les plus ambitieuses :

S'attaquer aux AMM, c'est à dire aux autorisations de mise sur le marché de produits phytosanitaires avant même leur commercialisation. Les chances de succès apparaissaient minces notamment en raison d'un délai de recours trop bref pour démontrer efficacement que les effets du produit ont été mal appréhendés par les autorités.

Attaquer l'Etat comme a osé le faire en Angleterre Georgine DOWN, mais notre système judiciaire très différent rendait une action similaire presque impossible.

Finalement, il nous a semblé plus judicieux d'axer notre travail sur les victimes.

#### Pourquoi ?

Parce que parler des victimes, c'est démontrer concrètement les dangers des pesticides et c'est aussi accompagner des personnes souvent prêtes à agir mais inhibées par la complexité supposée des procédures judiciaires.

Nous avons identifié deux groupes de victimes :

- Les victimes professionnelles.
- Les victimes personnes privées.

■ Les victimes professionnelles sont les agriculteurs, leurs salariés et toutes personnes qui utilisent ou manipulent les pesticides dans le cadre de leur travail. L'objectif est ici de leur rappeler qu'ils peuvent se défendre, notamment afin de faire reconnaître le caractère professionnel de leur maladie.

■ Les victimes personnes privées sont souvent des habitants des zones où l'épandage des pesticides est fréquent.

L'une de nos principales idées a été de créer un contentieux préventif nouveau fondé sur le trouble de voisinage.

Nous réfléchissons ensemble à la meilleure façon de défendre toutes celles et ceux qui sont victimes des pesticides. En allant sur le site dédié à cette campagne, vous découvrirez déjà des informations pour mener des actions juridiques et vous défendre au mieux. Dans l'espace dédié aux professionnels sur le site [victimes-pesticides.fr](http://victimes-pesticides.fr) (prochainement en ligne), rubrique Ressources, Données juridiques, j'ai rédigé une petite note sur les actions possibles. Pour faire appliquer les textes existants, il existe plusieurs procédures. Au travers de ces notes, nous vous proposons d'explorer les actions que vous pouvez engager en vous donnant le maximum d'informations sur les différentes procédures, les acteurs et les coûts que celles-ci peuvent impliquer. Ce travail a aussi été fait pour les particuliers. Pour chacun des espaces, vous trouverez des informations législatives au niveau européen et national. Notre objectif : vous donner un maximum d'éléments pour vous défendre au mieux.

# >> Donner une voix aux victimes des pesticides

## Campagne

Parce que nous pouvons tous être un jour confrontés aux pesticides et être victimes de ces produits toxiques, nous avons décidé de lancer une campagne de soutien aux victimes des pesticides.

Professionnels des villes ou des champs ayant manipulé, pulvérisé ou stocké des pesticides, vous connaissez aujourd'hui des problèmes de santé et vous estimez que l'usage des pesticides pourrait y être pour quelque chose ? Vous n'êtes pas seul à le penser, en témoignent les appels quotidiens que nous avons à traiter. Et c'est pourquoi aujourd'hui nous souhaitons vous recenser, vous fédérer et vous aider.



Particuliers, votre maison jouxte un champ dont le propriétaire n'est malheureusement pas un agriculteur bio. Vous subissez du printemps à l'automne des pulvérisations qui atteignent votre clôture, votre potager ou vos enfants qui jouent dans le jardin ? Vous vous êtes adressés à votre maire qui n'a que faire de votre problème de voisinage ? Et bien soyez assurés que vous êtes nombre dans votre cas et nous comptons faire en sorte que ces désagréments, vécus par certains d'entre vous comme des agressions, cessent !

Enseignants ou parents d'élèves, vous ne comprenez pas pourquoi on continue à désherber chimiquement les allées de l'école empruntées par vos enfants, vous trouvez aussi anormale qu'en ville le maire n'interdise pas l'usage des pesticides alors que de nombreuses communes ont fait le choix de recourir à des alternatives aux pesticides ? Et bien nous aussi ! c'est pourquoi nous comptons agir pour montrer que l'usage des pesticides en milieu urbain est un usage passéiste et que l'avenir est dans des alternatives respectueuses de l'homme et de son environnement.



**Si vous vous reconnaissez dans une de ces situations, alors contactez-nous ! Nous avons besoin de votre témoignage. Plus vous serez nombreux à nous rejoindre, plus nous pourrons peser sur le débat public pour faire en sorte que :**

- les malades professionnels, utilisateur de pesticides, soit enfin reconnus
- que dans le périmètre de votre maison, un espace sans pesticides soit instauré
- que l'installation d'agriculteurs bio soit favorisé à proximité des villes et des lieux d'habitations
- qu'il ne soit plus possible d'avoir recours aux pesticides de synthèse dans les lieux où nos enfants pourraient être exposés à ces toxiques.

@Rejoignez la campagne victimes des pesticides du MDRGF et de HEAL

Pour plus d'informations  
contactez Aurèle au MDRGF  
aurele@env-health.org

// en savoir plus...

<http://www.victimes-pesticides.fr>

# >> Présentation du Réseau Environnement Santé

## Lancement

Qu'est-ce que le RES ? Pour la 1<sup>ère</sup> fois en France, des citoyens, des associations, des professionnels de la santé, des malades, des scientifiques se rassemblent dans un Réseau Environnement Santé : le RES.

Les ONG qui ont fondé ce réseau sont Fac Verte, Objectif Bio, MDRGF, Nord Ecologie Conseil et WWF France ainsi que la CNMSE (Coordination Nationale Médicale Santé Environnement), le C2DS (Comité pour le Développement Durable en Santé) et SOS MCS (Association des Personnes atteintes du Syndrome d'Hypersensibilité Chimique Multiple). Les réseaux européens HEAL (Health And Environment Alliance) et WECF (Women in Europe for Common Future) soutiennent le RES.

### Les initiateurs du RES

Le MDRGF a joué un rôle central dans le lancement de ce Réseau.

Aux côtés d'André Cicoella (chimiste et directeur de recherche à l'INERIS), Président et porte-parole du RES, François Veillerette, autre porte-parole du RES, président du MDRGF, est à l'initiative de la mise en œuvre du RES.

### Pourquoi ce réseau ?

« Le cancer est devenu la première cause de mortalité. Son incidence a doublé en 25 ans et il frappe aujourd'hui un homme sur deux et une femme sur trois. Le cancer de l'enfant progresse, preuve que le phénomène n'est pas la simple conséquence du vieillissement. L'obésité et le surpoids touchent maintenant un tiers de la population générant un ensemble de maladies chroniques, et au premier chef, le diabète dont le nombre a doublé en 10 ans.... Le fossé est ainsi de plus en plus béant entre la réalité de ces épidémies modernes que vivent les Français et la faiblesse des politiques publiques pour y faire face et agir sur les causes environnementale. Nous affirmons qu'il est grand temps de changer de logique et de considérer comme primordiale la relation de l'homme à son écosystème, afin de faire du lien environnement-santé le cœur de la politique de santé et de la politique de l'environnement. Le Réseau Environnement Santé a pour vocation de rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans cet objectif : organisations de la société civile et personnes (citoyens, professionnels de la santé et scientifiques). [extraits de l'Appel du RES].

La campagne sur le Bisphenol A est la 1<sup>ère</sup> campagne du réseau... D'autres actions suivront dans la lignée de l'objectif du RES : une campagne sur les additifs puis un colloque sur les nouvelles maladies liées à l'environnement.

Depuis le lancement du RES, de nouvelles associations nous ont rejointes : APRES, Collectif Vigilance Franklin, Hhorages, Non au Mercure Dentaire, Regards croisés, ainsi que près d'une vingtaine de citoyens à titre individuel.

### Les prochaines campagnes et l'extension du RES

Comme ces associations et ces citoyens qui adhèrent déjà à l'objectif du RES, devenez membres vous aussi pour nous aider à faire aboutir la campagne sur le Bisphenol A et à mettre en œuvre les nombreuses autres campagnes qui nous attendent.

@ Pour plus d'infos : contactez Soléane Duplan - [res.contact@free.fr](mailto:res.contact@free.fr)

// en savoir plus... [www.reseau-environnement-sante.fr](http://www.reseau-environnement-sante.fr)

# >> Le RES lance une campagne sur le Bisphenol A

## Campagne

Le 3 mars dernier, en présence de Jean Paul Jaud, réalisateur du film « Nos enfants nous accuseront » et de ses membres fondateurs, le RES lançait sa 1<sup>ère</sup> campagne sur le Bisphenol A, ou BPA.



Le BPA est une substance chimique utilisée dans la composition de certaines matières plastiques, principalement polycarbonate (65% des usages) et polyépoxy (30% des usages). Le BPA pourrait perturber les hormones et donc avoir des conséquences sanitaires néfastes pour l'homme. Le RES demande donc l'arrêt de l'utilisation de cette substance chimique, fréquemment présente dans les biberons par exemple.

### Une conférence de presse sur les dangers du BPA

Professeurs en biologie cellulaire

Ana Soto et Carlos Sonnenschein sont venus exposer les dangers du BPA. Une centaine de personnes (journalistes et grand public) ont assisté aux conférences du 27 avril dernier...

Les représentants de la Mairie de Paris (Jean-Marie Le Guen, Christophe Najdovski et Denis Baupin) ainsi que des députés du groupe de travail santé - environnement tous courants confondus ont rencontré Ana Soto et Carlos Sonnenschein et pris conscience de la toxicité avérée du Bisphenol A pour une génération entière d'enfants exposés aujourd'hui au stade prénatal ou nouveaux-nés.

L'ensemble de ces actions a commencé à payer puisque les relais médiatiques ne se sont pas fait attendre : + de 200 éditions TV, radio, presse, internet confondus...

Et surtout, depuis le lancement de cette campagne la ville de Paris, suivie par celles de Reims et Toulouse, a décidé d'acheter pour ses crèches des biberons sans BPA. Fort de ce premier beau succès, le RES a souhaité rencontrer la directrice de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) le 7 mai dernier.

### >> RÉSULTATS ?

**L'AFSSA ne reconnaît pas la validité des dernières études sur la toxicité du Bisphenol A.**

**Le RES va poursuivre son travail de pression...**

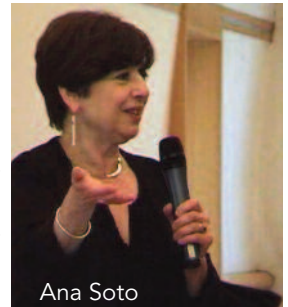
Il reste à convaincre l'ensemble des mairies pour qu'elles emboîtent le pas, et essentiellement le Ministère de la Santé et le MEEDDAT pour déclarer l'interdiction du Bisphenol A dans les plastiques alimentaires et l'intégration de cette substance à la liste prioritaire de REACH prévue pour le mois d'août.

Par conséquent, la campagne du RES sur le Bisphenol A doit s'intensifier... D'autres temps forts sont ainsi prévus pour que les Ministères français et l'AFSSA se prononcent enfin pour l'interdiction du Bisphenol A dans les plastiques alimentaires et prennent l'initiative d'études d'imprégnation qui détermineront les principales sources d'exposition au Bisphenol A.

### Vous souhaitez agir ?

Rejoignez les 17 000 signataires de la cyberaction de demande d'interdiction du BPA dans les plastiques alimentaires au niveau national et participez à nos actions citoyennes :

[www.reseau-environnement-sante.fr/actions-en-cours/actions-citoyennes.html](http://www.reseau-environnement-sante.fr/actions-en-cours/actions-citoyennes.html)



Ana Soto

Le mercredi 6 mai a eu lieu la réunion bilan de la quatrième Semaine sans Pesticides (SSP), qui s'est tenue du 20 au 30 mars. Les retours positifs sur cette quatrième édition sont porteurs d'espoir et les membres de l'ACAP peuvent se féliciter de ce beau succès.

La 4<sup>e</sup> SSP a enregistré des nouveaux records de participation en devenant un événement environnement incontournable du printemps.

### Des participants hétéroclites

Le nombre d'associations participantes s'est encore accru passant de 148 en 2008 à 178 en 2009. On compte aussi 139 jardineries et magasins (50 en 2008), 63 collectivités territoriales et institutions (34 en 2008) dont la Mairie de Paris, mais aussi celles de Lyon, Brest, La Baule ou La Rochelle ainsi que 57 établissements scolaires (14 en 2008) de l'école primaire jusqu'à lycée.

### Des événements en augmentation

La diversité de ses acteurs a permis de proposer des initiatives variées pour le plus grand nombre. En effet 684 initiatives ont été recensées, dont 549 en France dans 21 des 22 régions de France métropolitaine (pas d'actions en Corse), et dans 79 départements ; et 135 à l'étranger dans 13 pays (Allemagne, Angleterre, Belgique, Brésil, Cameroun, Guyane, Italie, Macédoine, Mauritanie, Nouvelle Calédonie, Slovaquie, Slovénie, Tunisie).

### Des actions variées

Parmi les diverses actions proposées on compte 118 projections, dont 77 suivies d'un débat et 24 films différents projetés, 114 ateliers, démonstrations ou formations, 79 conférences et soirées débat, 56 animations, adressées au public scolaire ou aux enfants, la mise en place de Marchés Bio et plusieurs animations dans des lieux publics mais aussi échanges



de plantes et bal du printemps, 53 visites de ferme, des sorties botaniques, mais aussi des visites des espaces verts communaux, de serres municipales, d'une usine d'eau potable, de captages, 51 stands ou expositions, très souvent créés pour l'occasion, 50 Repas Bio, avec notamment l'exploit en PACA avec 11 300 repas servis du 23 au 27 mars dont 10750 par Agribiovar, sans oublier les 11 spectacles ...



LA nouveauté de cette édition fut la création de deux clips de présentation de la SSP. Pour cette 4<sup>e</sup> édition, le réalisateur Julien Peuble a imaginé une jolie animation de deux minutes montrant que la France est le leader européen en terme de consommation de pesticides. Ce clip, qui figure sur les pages d'accueil des sites de la SSP et de l'ACAP a connu un buzz important avec plus de 13 000 visites en un mois depuis son lancement sur Dailymotion. Une 2<sup>e</sup> animation a été réalisée grâce au soutien financier de la mairie de Paris. Ce clip aborde en une minute et demi les enjeux des pesticides dans une ambiance décalée et dérangeant sous des dessous jolis et naïfs.

En charge de la réalisation du clip le studio professionnel « doncvoilà » ([www.doncvoila.net](http://www.doncvoila.net) pour voir la vidéo).

Grâce à tous ces éléments, la campagne a eu une bonne couverture presse au niveau national avec notamment le quotidien Métro qui le 23 mars faisait sa Une sur la SSP: « Faut-il avoir peur des pesticides ? », tandis qu'un article paraissait le mardi dans Le Monde, en reprenant la dépêche AFP parue lors du lancement. Une pleine page sur la SSP est parue dans la rubrique « vie quotidienne », toujours dans Le Monde. Toujours au niveau national, notons la diffusion du reportage « des jardins parisiens encore plus verts » du fait du partenariat avec la Ville de Paris au 20h de TF1 le 22 mars.

A la Une des médias mais pas seulement, puisqu'en faisant preuve de l'existence d'alternatives viables à l'utilisation des pesticides, la Semaine est devenue un rendez-vous incontournable aussi dans l'agenda du débat politique. Ainsi, Jacqueline Fraysse, Députée de Nanterre - Suresnes, a introduit une lettre adressée au Ministre de l'environnement et du développement durable, en faisant référence à la SSP, ou encore Neil Parish, Membre britannique du Parlement Européen, qui s'exprime sur la Semaine sans Pesticides lors d'une interview à Bruxelles pendant le deuxième Forum pour le Future de l'Agriculture organisé par Syngenta et l'European Landowners' Organization quelques jours avant notre campagne...



La Semaine sans Pesticides joue donc un rôle majeur dans la diffusion de l'information sur les alternatives durables à l'utilisation des pesticides, respectueuses de l'homme et de l'environnement, aussi bien en direction du grand public que des décideurs. Suite à ce constat et aux résultats très encourageants,



## Faut-il avoir peur des pesticides ?

les membres de l'ACAP ainsi que les partenaires et les acteurs les plus actifs, ont souhaité réitérer l'initiative en 2010. Les dates? **Du samedi 20 au mardi 30 mars 2010.** Alors à vos agendas !

Pour continuer à mettre en avant la nécessité de réduire les pesticides et pour promouvoir les alternatives à l'utilisation de ces toxiques, il est donc essentiel d'apporter votre propre contribution à la Semaine sans Pesticides, qui vous donne entre autre l'opportunité de faire connaître vos actions dans le cadre d'une grande campagne. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nous si vous souhaitez prendre part à cet événement, savoir comment vous organiser et collaborer avec des organisations de votre région pour mettre en place des actions durant cette Semaine.

Pour tout connaître de cette 4<sup>e</sup> SSP,  
trouvez en ligne le bilan détaillé

// en savoir plus...

[http://www.semaine-sans-pesticides.com/pdf/Bilan\\_SSP4.pdf](http://www.semaine-sans-pesticides.com/pdf/Bilan_SSP4.pdf)



Pour plus d'infos :  
contactez Gabriele Oteri  
Chargé de mission  
"Semaine sans Pesticides"

[semainesanspesticide@free.fr](mailto:semainesanspesticide@free.fr)

Pour la 5<sup>e</sup> édition, contactez-nous  
dès maintenant !

## A lire A voir

### Vive la Malbouffe



#### Un livre à déguster sans modération...

Auteurs : Christophe Labbé, Jean-Luc Porquet, Olivia Recasens, avec des dessins de Wozniak - Edition Hoëbeke

Ce livre est un régal, une petite mine d'informations à faire passer à toutes celles et ceux qui doutent encore de la nécessité de repenser notre façon de nous alimenter ! Faites passer l'info et procurez vous de toute urgence ce petit livre qui se dévore en quelques heures. A offrir les jours de fêtes et de banquets!

// pour commander : <http://www.hoebeke.fr/ouvrages/256/>

### Une autre assiette

#### Un livre pour éviter les pièges (les dangers ?) de la malbouffe

Une fois que vous aurez lu l'ouvrage ci-dessus, vous aurez besoin de solutions pour consommer de vrais aliments sains. alors lisez le nouvel ouvrage de Claude Aubert « Une autre assiette ».

Il est possible de consommer des aliments sains sans se ruiner, ce livre en fait la démonstration. Vous trouverez nombre d'informations intéressantes et une comparaison entre l'état de notre assiette d'il y a 30 ans et celle d'aujourd'hui... le constat fait peur mais prouve qu'il est plus que temps de privilégier une alimentation bio, de proximité et la moins transformée possible. Redécouvrez une cuisine créative, belle, gaie et saine !

// pour commander : <http://www.editions-tredaniel.com/autre-assiette-p-3642.html>



### Nous resterons sur terre



// en savoir plus : <http://www.nousresturonsurterre.com/>

Les changements climatiques inquiètent, les espèces s'éteignent, les ressources s'épuisent, les villes s'étendent. A travers un jeu de miroirs et de contrastes entre cette nature miraculeuse et l'obsession de l'homme à vouloir la dompter, Nous resterons sur Terre regarde la planète d'aujourd'hui dans les yeux et dresse l'état des lieux d'une harmonie qui vacille.

Pouvons-nous inverser le cours des choses ? Le voulons-nous vraiment ?

### Sous les pavés, la Terre

Documentaire environnementaliste de 90min de Thierry Kruger et Pablo Girault. Vous serez les témoins du combat des paysans, artisans, ingénieurs, scientifiques, philosophes et politiques qui exposent leurs solutions concrètes face aux sarcasmes de leurs pairs ; aux pesanteurs des administrations ; à la frilosité des banques et des assurances et aux lobbies ne voulant renoncer à leurs confortables avantages.

// en savoir plus : <http://souslespaveslaterre.wordpress.com/>



## Pesticides et Parkinson

Une étude américaine montre que l'exposition aux pesticides Maneb et/ou paraquat par l'environnement (dans les 500 m de la zone d'utilisation) augmente en moyenne de 75% le risque de développer la maladie de Parkinson chez les personnes exposées. Le risque est maximum chez les sujets exposés jeunes chez qui le risque est multiplié par 2.27 suite à l'exposition à un de ces deux pesticides ou multiplié par 4.17 en cas d'exposition aux deux pesticides.

L'étude complète : <http://aje.oxfordjournals.org/cgi/content/abstract/169/8/919>

## Etudes scientifiques

## Pesticides et Cancer

Une étude brésilienne montre une relation entre les chiffres ventes de pesticides rapportés au nombre d'habitants dans 11 états et certains cancers ( prostate, lèvres, leucémies, larynx...). Les états ayant les plus fortes ventes de pesticides par habitant présentaient les plus forts chiffres de mortalité pour tous ces cancers.

L'étude complète : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18838335>

## Exposition parentale à des pesticides et risque de tumeur chez l'enfant

Une nouvelle étude publiée dans la revue de référence Environmental Health Perspectives montre un risque accru de développer une tumeur cérébrale de type astrocytome chez les enfants dont les parents sont exposés à des herbicides à la maison ou professionnellement...

pour en savoir plus : <http://www.ehponline.org/members/2009/0800209/0800209.pdf>

## Pesticides : davantage de leucémies chez les enfants de femmes exposées

Une étude canadienne montre que le risque de leucémie chez l'enfant est associé à l'exposition de la mère aux pesticides avant la naissance (1).

Donald Wigle de l'université d'Ottawa (Canada) et ses collègues ont analysé les données de 31 études épidémiologiques publiées entre 1950 et 2009 ayant évalué le lien entre les leucémies chez l'enfant et l'exposition antérieure des parents.

Globalement, le risque de leucémie était doublé chez les enfants des mères ayant été exposées à des pesticides durant leur travail pendant la période prénatale par rapport à des enfants nés de femmes non exposées. Ce risque était accru de 40% chez les agricultrices. Enfin l'exposition aux insecticides et aux herbicides serait associée à un risque de leucémie infantile encore plus élevé, d'un facteur 2,7 et 3,6 respectivement.

En revanche, l'association avec l'exposition du père s'est révélée moins claire. Les auteurs appellent à poursuivre les recherches, notamment pour améliorer les indices d'exposition aux pesticides.

(1) «A Systematic Review and Meta-analysis of Childhood Leukemia and Parental Occupational Pesticide Exposure» Donald Wigle et al., Environmental Health Perspectives (19 mai 2009)

Source : >>> <http://www.ehponline.org/docs/2009/0900582/abstract.html>



>> 3 juin : Lancement d'Ensemble pour les Générations Futures – Procès du MDRGF

>> 6 juin : Journées portes ouvertes au Moulin de Marion, projection d'Homotoxicus en présence de F. Veillerette -  
+ d'infos sur : <http://www.moulin-marion.fr>  
rubrique Actualités

>> 7 juin : Débat Jardin du Mail avec Ch. Pacteau (correspondant local du MDRGF dans l'Ouest) à Cholet (49) - Débat (droit !) 16h30  
+ d'infos : Poupard Hervé 02 51 65 45 06

>> 9 juin : Débat avec Ch. Pacteau - Salle Tartarin à AIFRES (79) à 20h30  
+ d'infos: Catherine Fruchon 06 79 77 63 85

>> 18 juin : lancement de la campagne « Victimes des pesticides »

>> 27 juin : Conférence Pollutions diffuses avec Ch. Pacteau à YTRAC (15) 16F  
+ d'infos : Thierry Galeau 06 45 14 54 79

>> 28 juin : débat à Valenton au festival de l'Oh avec F. Veillerette

# Soutien

## COUPON ADHÉSION 2009

Coupon-réponse à imprimer,  
remplir et retourner au  
MDRGF, 40 rue de Malte,  
75011 PARIS

Mme/M/Melle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_

### Adhésion au MDRGF pour 2009

10€ adhésion bas revenus

25€ adhésion de base

50€ adhésion de soutien

don libre

### Mode de paiement

chèque :

N° du chèque \_\_\_\_\_

Nom de la Banque \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_/\_\_/2009, à \_\_\_\_\_

Virement :

N° du virement \_\_\_\_\_

Nom de la Banque \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_/\_\_/2009, à \_\_\_\_\_

(merci de préciser la mention :

Adhésion 2009 + votre nom dans l'objet)

### Coordonnées bancaires :

Nom de la Banque : La Poste Chèques Postaux Paris la Source

Nom du compte / bénéficiaire : MDRGF

Numéro de compte : 4093884P033

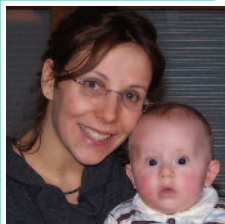
Adresse de la banque : 1 rue Edouard Branly, 45900 ORLEANS La Source

chèques Code SWIFT or ABBA # : IBAN : FR 66 2004 1010 1240 9388 4P03 313 BIC :  
PSSTFRPPSC

Espèces

Je souhaite devenir bénévole actif - pour plus d'information sur ce point contactez-nous [mdrgf2@wanadoo.fr](mailto:mdrgf2@wanadoo.fr)

## Zoom sur le Bénévolat



### Estelle BAILLY

Déjà sensibilisée aux problématiques environnementales et de santé, adepte de l'agriculture biologique dans un souci de préservation des ressources et de notre qualité de vie, à la naissance de mon fils Quentin, je me suis posée une double question : comment m'investir dans la défense d'une cause qui m'est chère ? quelle image transmettre à mes enfants ?

Jusqu'à maintenant, je n'avais pas sauté le pas de l'associatif et là, j'ai eu un déclic en découvrant les motivations du MDRGF car je souhaitais donner un sens à mon action, tout en n'habitant pas sur Paris. Je profite donc de mes compétences dans le domaine

de la communication et du graphisme (mon travail) pour les mettre à profit au service du MDRGF et de toutes les actions en découlant : ACAP, RES, Victimes des Pesticides... Je suis sûre qu'en élevant les débats, en mobilisant autour de soi nous pouvons faire bouger les choses. Cela ne fait que 7 mois que j'apporte mon soutien mais je suis vraiment enthousiaste des actions menées et j'espère qu'elles aboutiront. Alors si ma "touche graphique" apporte un plus aux messages déjà porteurs du MDRGF, quelle satisfaction ! Vous retrouverez donc mon style derrière les campagnes, les affiches et visuels.

Vous pouvez adhérer via ce coupon, ou en le photocopiant, ou en indiquant sur papier libre vos coordonnées et en joignant votre chèque.